

CPTS Terres de Montaigu

Objet de la réunion : Coordination des Centres COVID vendéens

Le : 01/04/2020 **de :** 20h00 à 22h30

Participants :

- Délégation territoriale de l'ARS
- Directrice CPAM
- M. SAINT-HUBERT, Directeur Général CHD
- Dr FRADIN, responsable du SAMU
- Dr DIARD, ADOPS
- Dr MAISONNEUVE, service hématologie CHD
- Dr BONTEMPS, HAD
- Représentant des centres médico-sociaux
- Représentant des EHPAD
- Responsable des Centres COVID (CAPS ou CPTS)
 - o Dr VALAIS-JOYEAU, Présidente CPTS Terres de Montaigu
 - o M. GUILBAUD, Coordinateur CPTS Terres de Montaigu

1- Le Dr Maisonneuve informe de la mise en place d'une **consultation COVID/patients immunodéprimés**

lieu : en dehors de l'enceinte de l'hôpital , derrière la maison de santé pour ceux qui connaissent

quand : à compter de ce jour 2/04

indications : questions sur la p.e.c , intérêt et réalisation du test de dépistage...

comment : présentiel ou par visio

pour qui : tous les patients vendéens qq soit leur lieu habituel de pec (mais surtout en l'absence de réponse adaptée de leur centre de suivi)

poste à joindre : demander le 24007 au standard du CHD

2- Epidémiologie

Au CHD

Nombreux nouveaux cas par jour mais sans augmentation notable pour l'instant

Nous ne sommes pas dans la vague , attendue entre le 6 et le 10/04 sur la Vendée

Suivie de l'évolution des cas au CHD (depuis le 20 mars 2020)

CPTS Terres de Montaigu

- 11 cas le 20/03
- Nombreux nouveaux cas par jour mais sans augmentation notable pour l'instant.
- 50 aine de patients passent aux urgences du CHD pour COVID / jour
- 1 décès / j environ
- 17 patients COVID et 11 patients non-COVID en réa le 1^{er} avril

Autre

pour les autres établissements (St Charles , les Sables d'Olonne...): 40 aine de patients COVID en tout

500 places en réa sur la Région dispo

portail pour les EHPAD depuis le 31/03 : 13 Décès dans les établissements et 20 EHPAD touchées

8 patients en HAD en aval du CHD

3- les différents secteurs géographiques vendéens fonctionnent surtout avec leur centre COVID qui reçoivent entre 5 et 10 patients COVID / j (soit nveaux cas soit réévaluations)

Activité en veille dans les Centres

- Exemple :
 - o 21 consultations entre le 23 et le 29 mars au Centre COVID de la Roche sur Yon
 - o **2 centres ont fermé, faute d'un nombre de passages suffisant : Les Sables d'Olonne et Luçon > cellules COVID**

Pas d'augmentation du nombre de "consultations COVID" pour "les non-résidents habituels » constatée sur tout le littoral (y compris Noirmoutiers)

Challans

- De plus en plus de patients issus de la côte

4 - L'ARS a besoin pour les stat à visée épidémio d'avoir le compte journalier de nos consultations COVID en distinguant

> Nouveaux cas , Réévaluation et les Hospitalisations

> depuis le 20/03

Merci donc de regarder votre planning et de nous adresser par jour l'ensemble de ces indicateurs à compter donc du 20/03

CPTS Terres de Montaigu

et de nous les transmettre ainsi tous les jours (regroupement par cabinet possible) à l'adresse de la CPTS (cpts.terresdemontaigu@outlook.fr) qui se chargera de les envoyer à l'ARS

5 - Nous allons transmettre les plannings prévisionnels du centre COVID de Montaigu à l'ARS :

> les paramédicaux et les médecins retraités vont ainsi recevoir **une réquisition individuelle pour l'ensemble des dates qu'ils auront proposées sur le planning**

> la fiche présentielle quotidienne adressée ensuite à l'ARS (feuille d'émargement si le centre ouvre) permettra ainsi **la rémunération de ces professionnels et garantira également une couverture assurantielle**

La rémunération sera conditionnée par la réquisition reçue par le praticien

Pour les personnes concernées, merci de nous adresser : Nom Prénom n°RPPS et adresse postale à cpts.terresdemontaigu@outlook.fr

6 - URPS IDE : organisation en télésuivi ou présentielle à domicile non actée sur La Vendée

on en reste donc à un fonctionnement habituel avec nos réseaux locaux ...

7 - Quid des transports vers les centres COVID ? : si nécessaire , régulation habituelle par centre 15 pour transport Ambulance mais doit rester exceptionnel , rien de prévu dans ce sens pour l'instant (pas budgétisé)

Si vous rencontrer des besoins spécifiques dans ce sens , merci de nous faire remonter l'info

8 - Matériel :

2 circuits : officine + Délégation Territoriale de ARS pour les centres COVID

à partir du 02/04 : **dotation par prof de santé MG et IDE : 3 masques chirurgicaux par soignants par jour pendant 2 mois , livrés en centre ou en cellules**

gants , charlottes, lingettes désinfectantes et couvre-chaussures livrés à court terme également

pas de surblouses prévues actuellement

CPTS Terres de Montaigu

9 - tests de dépistage COVID

3 labo en Vendée prélèvent et/ou analysent les pvts : Biorylis, Biolance et Sèvre et Maine

En prévision: réalisation dans les centres COVID car les indications vont probablement évoluer et être étendues (sans précisions)

Problème : pénurie des réactifs ++ ; faux - lié à qualité du prélèvement

Aux Herbiers , Le Dr HARBONNIER a eu l'accord du laboratoire BIORYLIS pour prélever les patients adressés par médecins sur plage horaire dédiées, dans le centre

10 - Problème soulevé du retard de diagnostic pour des patients qui attendent pour demander un avis médical de leur MT "pour ne pas déranger" ou parce qu'ils pensent qu'on assure plus le suivi habituel (ex sur Beaurepaire d'un enfant dont la maman a consulté 3 jours après une douleur testiculaire sur une torsion ...)

> message dans presse locale et pas le biais d'AMELI à tous les assurés pour engager les gens à appeler leur MT qui jugera de la meilleure prise en charge (téléconsultation, cs au cabinet sur plage dédiée , RDV qui peut attendre ...)

> conférence de presse tous les mercredi au CHD avec Preffet et DT ARS à laquelle va se joindre le 8/04/2020 une délégation de MG Vendéens pour encourager les gens à faire appel à leur médecin traitant (confinement ne veut pas dire arrêt des soins ...)

> pour notre secteur , un message va être adressé à la population par la Communauté de Communes en ce sens